n° 15 / décembre 05

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

AUGMENTATION DES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART DES MUSÉES, ENTREPRISES ET INSTITUTIONS EN 2003-2004

PAR CHRISTINE ROUTHIER
CHARGÉE DE PROJET, OCCQ

L'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec 2003-2004* révèle que, par rapport à l'exercice 2002-2003, les montants consacrés à l'achat d'œuvres d'art par les institutions muséales, les entreprises et les autres institutions collectionneuses ont augmenté de 67 % dans l'ensemble. En fait, après un creux en 2002-2003, les achats d'œuvres d'art ont retrouvé leur niveau de 2001-2002. C'est un des principaux constats de ce bulletin qui présente les résultats de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec 2003-2004*.

Les statistiques présentées ici ont été obtenues en compilant de l'information recueillie auprès de 62 établissements du Québec :

- 33 institutions muséales[1,2];
- 24 entreprises qui possèdent une collection d'art et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres sur une base régulière[3] (y compris des sociétés d'État);
- 4 grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art;
- le ministère de la Culture et des Communications qui gère la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement[4] (politique dite « du 1 % ») et qui a fourni des données relatives aux acquisitions d'œuvres d'art public des 82 établissements touchés par la politique en 2003-2004.

Les résultats concernent donc au total 143 établissements acquéreurs d'œuvres d'art. Les données d'enquête ont été recueillies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) au cours du printemps et de l'été 2005 à l'aide d'un questionnaire postal. Les établissements répondants ont indiqué le nombre d'œuvres d'art originales[5] acquises au cours de l'exercice financier 2003-2004[6], et quelles étaient les caractéristiques de ces oeuvres. Les 62 établissements à qui l'ISQ a expédié un questionnaire ont tous participé à l'enquête. Toutefois, il faut noter que 16 d'entre eux ont indiqué qu'ils n'avaient acquis aucune œuvre d'art en 2003-2004.

1. Regroupe essentiellement des musées auxquels s'ajoutent quelques artothèques et centres d'exposition possédant une collection d'art.
2. À partir de la liste de toutes les institutions muséales du Québec, nous avons retenu un groupe de 33 institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière.
3. Ces entreprises ont été ciblées avec l'aide de spécialistes des arts visuels au Québec.
4. Sont assujettis à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement tous les projets de construction de 150 000 $ et plus entrepris par le gouvernement du Québec, ses ministères et organismes, ainsi que par les personnes ou autres organismes subventionnés par l'État.
5. Aux fins de l'enquête, une œuvre d'art originale est définie ainsi : exemplaire premier et unique d'une œuvre d'art visuel (peinture, sculpture, dessin, verre d'art, etc.), cet exemplaire ayant été produit par l'artiste auteur de l'œuvre et portant généralement sa signature. Sont considérées comme des œuvres originales les exemplaires produits en série limitée (lithographies, photographies, etc.), lorsque chaque exemplaire de la série est numéroté et signé de la main de l'artiste. Sont aussi considérés comme des œuvres originales les exemplaires d'une œuvre d'art à imagerie virtuelle comme une vidéo d'art ou une œuvre numérique.
6. Les dates de début et de fin de cet exercice financier varient selon les établissements. Pour chaque établissement, il s'agissait d'un exercice financier complet (12 mois) s'étant terminé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2004.

Québec

2007-03752/

LES ACHATS REMONTENT APRÈS UNE BAISSE EN 2002-2003

En 2003-2004, les 143 établissements examinés ont acheté 1 259 œuvres d'art d'une valeur totale de 16 215 130 $ et 68 % de ce montant était consacré à l'achat d'art public[7]. Ces 16,2 millions représentent une hausse de 67 % par rapport aux achats de l'année précédente, lesquels semblent avoir été plus faibles que d'habitude. En effet, après une baisse en 2002-2003, les achats d'œuvres d'art retrouvent *grosso modo* leur niveau de 2001-2002, qui était alors de 14,6 millions (tableau 1). Soulignons que, bien qu'ils aient dépensé plus qu'en 2002-2003, les établissements qui ont participé à l'enquête ont, dans l'ensemble, acheté à peu près autant d'œuvres que l'année précédente (1 259 en 2003-2004 comparativement à 1 305 en 2002-2003). Le prix moyen d'une œuvre est donc passé de 7 430 $ en 2002-2003 à 12 879 $ en 2003-2004.

Figure 1

Achats d'oeuvres d'art par les établissements collectionneurs, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

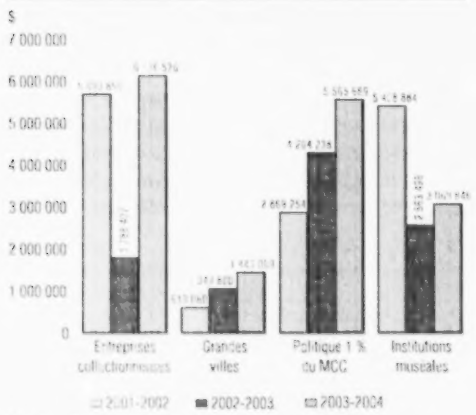

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec

Le tableau 1 et la figure 1 permettent de voir comment se répartit la somme de 16,2 millions de dollars entre les différentes catégories d'établissements examinés lors de l'enquête. On constate que la plus grosse part des dépenses revient aux entreprises collectionneuses et à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % »). En effet, les 24 entreprises sondées ont acheté 519 œuvres pour 6,1 millions de dollars, et les 82 établissements assujettis à la politique « du 1 % » ont acheté 112 œuvres pour 5,6 millions. Quant aux 33 institutions muséales, elles ont acheté 611 œuvres pour 3,1 millions, et les quatre grandes villes interrogées, 17 œuvres pour 1,4 million.

Par rapport à l'année précédente, la valeur des achats des entreprises a augmenté de 243 %, celle des achats faits en vertu de la politique « du 1 % » de 30 %, celle des achats des institutions muséales de 20 % et celle des achats des grandes villes de 38 % (tableau 1).

7. Une œuvre d'art public est une œuvre intégrée à l'architecture d'un édifice donné ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.).

Tableau 1

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

	Unité	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Variation 2002-2003/ 2003-2004
Entreprises collectionneuses[1]					
Établissements interrogés[2]	n	22	23	24	...
Œuvres achetées	n	732	442	519	17,4
Valeur des achats	$	5 690 859	1 788 407	6 136 526	243,1
Prix moyen des œuvres achetées	$	7 774	4 046	11 824	192,2
Grandes villes[3]					
Établissements interrogés[2]	n	3	4	4	...
Œuvres achetées	n	21	18	17	– 5,6
Valeur des achats	$	610 060	1 049 800	1 443 069	37,5
Prix moyen des œuvres achetées	$	29 050	58 322	84 886	45,5
Politique « du 1% »[4]					
Établissements acquéreurs	n	64	86 r	82	...
Œuvres achetées	n	97	123 r	112	– 8,9
Valeur des achats	$	2 869 254	4 294 238 r	5 565 689	29,6
Prix moyen des œuvres achetées	$	29 580	34 913 r	49 694	42,3
Institutions muséales[5]					
Établissements interrogés[2]	n	31	33	33	...
Œuvres achetées	n	560	722	611	– 15,4
Valeur des achats	$	5 408 884	2 563 496	3 069 846	19,8
Prix moyen des œuvres achetées	$	9 659	3 551	5 024	41,5
Ensemble des établissements					
Établissements[2]	n	120	146 r	143	...
Œuvres achetées	n	1 410	1 305 r	1 259	– 3,5
Valeur des achats	$	14 579 057	9 695 941 r	16 215 130	67,2
Prix moyen des œuvres achetées	$	10 340	7 430 r	12 879	73,3

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.
3. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
4. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
5. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

La part des achats faits au Québec a diminué

Chaque année, les établissements interrogés pour l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art* doivent répartir leurs achats selon qu'ils ont été faits auprès de vendeurs établis au Québec ou auprès de vendeurs établis hors Québec[8] (ces vendeurs peuvent être des marchands d'art, des artistes, des successions, des encans-bénéfice, des particuliers, etc.).

Les résultats font voir qu'en 2003-2004, la part du montant des achats faits auprès de vendeurs établis au Québec a diminué de beaucoup, passant de 82,1 % en 2002-2003 à 58,7 % en 2003-2004 (tableau 2). En dépensant autant à l'extérieur du Québec, peut-être les établissements ont-ils voulu équilibrer leurs achats de l'année précédente, faits principalement sur le marché local. En fait, le nombre d'œuvres achetées hors Québec est pratiquement le même pour les deux années (122 œuvres) mais en 2003-2004, ce nombre inclut quelques œuvres particulièrement chères, ce qui fait passer le prix moyen des œuvres achetées hors Québec de 14 211 $ en 2002-2003 à 54 433 $ en 2003-2004.

Marchands d'art et artistes se partagent également les transactions

Les établissements interrogés doivent aussi répartir les œuvres achetées selon le type de vendeurs auprès de qui elles sont acquises : artistes producteurs des œuvres, marchands d'art ou autres vendeurs. En 2003-2004, sur les 16,2 millions de dollars dépensés au total, 48,5 % (7,9 millions de dollars) sont consacrés à des achats faits directement auprès des artistes producteurs des œuvres et 44,2 % (7,2 millions) à des achats auprès de marchands d'art[9]. Les 7,3 % restants (1,2 million) représentent des achats faits auprès d'autres vendeurs (par exemple des particuliers, des successions ou des encans-bénéfice) (tableau 3). Notons que la part dépensée auprès des artistes producteurs est moins élevée qu'elle ne l'était l'année précédente (elle représentait alors 63,9 %[r]) (figure 2).

Tableau 2

Œuvres d'art achetées par les établissements[1] selon l'origine des vendeurs concernés, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements[3]	120			146[r]			143		
Œuvres achetées	1 410	14 579 057	100,0	1 305[r]	9 695 941[r]	100,0	1 259	16 215 130	100,0
Auprès de vendeurs établis au Québec	1 355	10 786 415	74,0	1 183[r]	7 962 194[r]	82,1[r]	1 136	9 519 912	58,7
Auprès de vendeurs établis hors Québec	55	3 792 642	26,0	122	1 733 747	17,9[r]	123	6 695 218	41,3
Prix moyen des œuvres achetées		10 340			7 430[r]			12 879	
Auprès de vendeurs établis au Québec		7 960			6 731[r]			8 380	
Auprès de vendeurs établis hors Québec		68 957			14 211			54 433	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture et des Communications, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

8. L'origine du vendeur, dont il est question ici, ne doit pas être confondue avec celle de l'œuvre achetée ou de l'artiste. Les achats faits auprès de vendeurs établis au Québec ne sont pas forcément des achats d'œuvres québécoises, et les achats faits auprès de vendeurs établis hors Québec ne sont pas non plus nécessairement des achats d'œuvres étrangères.
9. Les marchands d'art incluent les galeries d'art commerciales, des firmes d'encan, des courtiers en art, des boutiques de musées et d'autres établissements qui vendent des œuvres d'art originales.

Dans le cas de la politique « du 1 % » et des grandes villes, c'est la totalité des œuvres qui sont achetées auprès des artistes producteurs. Les entreprises collectionneuses, elles, n'effectuent que 5 % de leurs dépenses auprès des artistes (comparativement à 14 % en 2002-2003 et à 55 % en 2001-2002) et 84 % auprès des marchands d'art. Enfin, pour ce qui est des institutions muséales, les œuvres achetées directement auprès des artistes représentent 17 % des dépenses (comparativement à 23 % en 2002-2003 et à 37 % en 2001-2002) et celles qui ont été achetées auprès des marchands d'art, 65 %.

Figure 2

Répartition de la valeur des achats d'oeuvres d'art des établissements collectionneurs selon le type de vendeur concerné, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

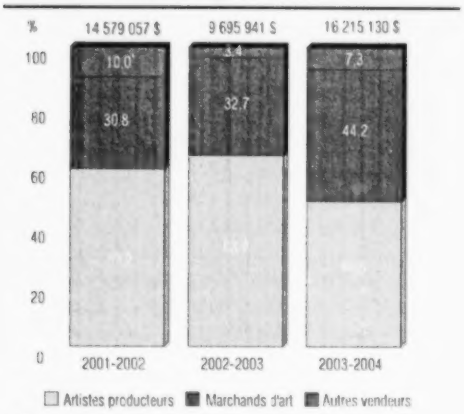

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs selon le type de vendeur concerné, Québec, 2003-2004

	Entreprises collectionneuses[1]		Grandes villes[2]		Politique « du 1 % »[3]		Institutions muséales[4]		Ensemble des établissements		
	n	$	n	$	n	$	n	$	n	$	%[5]
Établissements[6]	24		4		82		33		143		
Œuvres achetées	519	6 136 526	17	1 443 069	112	5 565 689	611	3 069 846	1 259	16 215 130	100.0
Auprès des artistes producteurs	173	322 554	17	1 443 069	112	5 565 689	455	533 478	757	7 864 790	48,5
Auprès de marchands d'art	256	5 168 635	–	–	–	–	71	1 996 550	327	7 165 185	44,2
Auprès de vendeurs autres[7]	90	645 337	–	–	–	–	85	539 818	175	1 185 155	7,3
Prix moyen des œuvres achetées		11 824		84 886		49 694		5 024		12 879	
Auprès des artistes producteurs		1 864		84 886		49 694		1 172		10 389	
Auprès de marchands d'art		20 190		...		...		28 120		21 912	
Auprès de vendeurs autres[7]		7 170		...		...		6 351		6 772	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2003-2004.
7. Part ouliers, successions, encans-bonifice, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les genres d'œuvres achetées

Tout comme pour l'année précédente, les renseignements recueillis concernant l'exercice 2003-2004 permettent de constater que l'essentiel des sommes dépensées par les établissements interrogés sert à acheter de l'art public, de la peinture et des œuvres sur papier; que l'on privilégie les œuvres d'artistes établis au Québec et les œuvres créées depuis 1960 et que l'on cherche particulièrement à acquérir des œuvres coûteuses (dont le prix est de 25 000 $ ou plus), y consacrant une part très substantielle de son budget.

L'époque des œuvres

Le tableau 4 montre que les œuvres créées depuis 1990 sont nettement les plus nombreuses au sein des achats, soit 1 024 œuvres sur les 1 259 achetées en 2003-2004. Ces œuvres récentes représentent 56 % des dépenses (figure 3). Pour le reste, on trouve 88 œuvres d'avant 1960 et 147 qui datent de 1960 à 1989. Les œuvres récentes affichent un prix moyen qui peut sembler élevé (8 872 $), mais qui s'explique par la présence des œuvres d'art public dans cette catégorie.

Figure 3

Répartition de la valeur des achats d'oeuvres d'art des établissements collectionneurs selon l'époque des oeuvres achetées, 2002-2003 et 2003-2004

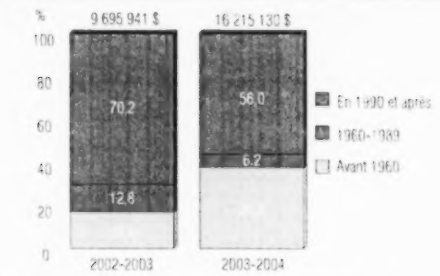

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La discipline des œuvres

Près des deux tiers des œuvres achetées par l'ensemble des établissements sont des œuvres sur papier, mais ces 781 œuvres sur papier ne représentent que 6,5 % des dépenses totales (tableau 5). Le gros des dépenses a été consacré aux 129 œuvres d'art public, qui accaparent 68,2 % du budget et qui ont coûté en moyenne 85 763 $, ainsi qu'aux 216 peintures qui représentent 16,8 % du budget. Tous les autres types d'œuvres (sculpture, installation, métier d'art, art textile, vidéo d'art, etc.), au nombre de 133, ne constituent que 8,5 % des dépenses totales (figure 4).

Figure 4

Répartition de la valeur des achats d'oeuvres d'art des établissements collectionneurs selon la discipline des oeuvres achetées, Québec, 2003-2004

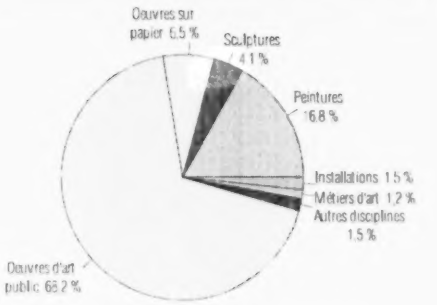

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 4

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1] selon l'époque des œuvres, Québec, 2002-2003 et 2003-2004

	2002-2003			2003-2004		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements[3]	146 r			143		
Œuvres achetées	**1 305 r**	**9 695 941 r**	**100,0**	**1 259**	**16 215 130**	**100,0**
Œuvres créées avant 1960	107	1 647 992	17,0 r	88	6 122 478	37,8
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement	355	1 238 903	12,8 r	147	1 007 807	6,2
Œuvres créées en 1990 et après	843 r	6 809 046 r	70,2 r	1 024	9 084 845	56,0
Prix moyen des œuvres achetées		**7 430 r**			**12 879**	
Œuvres créées avant 1960		15 402			69 574	
Œuvres créées entre 1960 et 1989 inclusivement		3 490			6 856	
Œuvres créées en 1990 et après		8 077 r			8 872	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture et des Communications, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Tableau 5

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs[1] selon la discipline des œuvres, Québec, 2002-2003 et 2003-2004

	2002-2003			2003-2004		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements[3]	146 r			143		
Œuvres achetées	**1 305 r**	**9 695 941 r**	**100,0**	**1 259**	**16 215 130**	**100,0**
Peintures	209	2 620 194	27,0 r	216	2 726 738	16,8
Œuvres sur papier	830	894 519	9,2 r	781	1 062 078	6,5
Sculptures	40	269 991	2,8 r	38	671 832	4,1
Installations	29	278 819	2,9 r	9	250 543	1,5
Œuvres de métiers d'art	21	59 944	0,6	28	192 111	1,2
Œuvres d'art public	158 r	5 472 219 r	56,4 r	129	11 063 488	68,2
Autres disciplines	18	100 255	1,0 r	58	248 340	1,5
Prix moyen des œuvres achetées		**7 430 r**			**12 879**	
Peintures		12 537			12 624	
Œuvres sur papier		1 078			1 360	
Sculptures		6 750			17 680	
Installations		9 614			27 838	
Œuvres de métiers d'art		2 854			6 861	
Œuvres d'art public		34 634 r			85 763	
Autres disciplines		5 570			4 282	

1. Comprend des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière, des grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art, les établissements ayant acquis des œuvres en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement gérée par le ministère de la Culture et des Communications, ainsi que des institutions muséales qui acquièrent des œuvres d'art sur une base régulière.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Le prix des œuvres

Examinons maintenant la répartition des œuvres dans les différentes fourchettes de prix. On constate la même tendance que celle observée en 2002-2003 : plus on monte dans l'échelle des fourchettes de prix, plus la part des dépenses consacrées à cette fourchette augmente et plus, *grosso modo*, le nombre d'œuvres achetées diminue (tableau 6). De toute évidence, les acheteurs gèrent leur budget de manière à acquérir un maximum d'œuvres coûteuses, mais sans toutefois ignorer les œuvres à prix faible qui ont aussi leur intérêt au sein d'une collection équilibrée.

L'ensemble des établissements interrogés a consacré 82,6 % du budget total à l'achat de 100 œuvres de 25 000 $ et plus. Le reste du budget (17,4 %) a servi à acheter 1 159 œuvres de divers prix. Soulignons que les œuvres de moins de 1 000 $ (709 œuvres payées 353 $ en moyenne) représentent plus de la moitié des œuvres achetées en 2003-2004 mais elles ne constituent que 1,5 % du budget (figure 5).

Figure 5

Répartition de la valeur des achats d'oeuvres d'art des établissements collectionneurs selon le prix des oeuvres achetées, Québec, 2002-2003

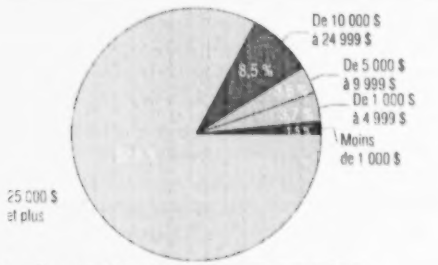

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le prix des œuvres, Québec, 2003-2004

	Entreprises collectionneuses[1]		Grandes villes[2]		Politique « du 1 % »[3]		Institutions muséales[4]		Ensemble des établissements		
	n	$	n	$	n	$	n	$	n	$	%[5]
Établissements[6]	24		4		82		33		143		
Œuvres achetées	361	824 258	17	1 443 069	112	5 565 689	611	3 069 846	1 259	16 215 130	100,0
Œuvres payées moins de 1 000 $	295	131 615	..	..	..	..	414	118 469	709	250 084	1,5
Œuvres de 1 000 $ à 4 999 $	x	x	x	x	10	36 992	108	255 036	265	599 792	3,7
Œuvres de 5 000 $ à 9 999 $	39	292 451	–	–	19	141 006	34	144 075	92	577 532	3,6
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $	27	400 192	–	–	28	465 641	38	520 304	93	1 386 137	8,5
Œuvres de 25 000 $ et plus	x	x	x	x	55	4 922 050	17	2 031 962	100	13 401 585	82,6
Prix moyen des œuvres achetées		2 283		84 886		49 694		5 024		12 879	
Œuvres payées moins de 1 000 $		446		...		...		286		353	
Œuvres de 1 000 $ à 4 999 $		x		x		3 699		2 361		2 263	
Œuvres de 5 000 $ à 9 999 $		7 499		...		7 421		4 238		6 278	
Œuvres de 10 000 $ à 24 999 $		14 822		...		16 630		13 692		14 905	
Œuvres de 25 000 $ et plus		x		x		89 492		119 527		134 016	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2003-2004.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Les œuvres québécoises et non québécoises

Parmi les achats de 2003-2004, les œuvres d'artistes établis au Québec (que nous appellerons ici des œuvres québécoises) sont beaucoup plus nombreuses (1 129) que les œuvres non québécoises[10] (93). Néanmoins, la proportion des dépenses consacrées aux œuvres québécoises a diminué par rapport à l'année précédente; en effet, elle est désormais de 60 % comparativement à 81 %[7] en 2002-2003 (figure 6). Ajoutons que les œuvres québécoises qui ont été achetées ont coûté en moyenne moins cher (8 667 $) que les œuvres non québécoises achetées (68 863 $) (tableau 7). Précisons cependant que cet écart important dans le prix moyen est causé par la présence au sein des achats de quelques œuvres non québécoises particulièrement coûteuses.

Dans le cas des institutions muséales, la part des dépenses consacrées aux œuvres créées par des artistes établis au Québec est de seulement 28 %, comparativement à 63 % l'année précédente.

Figure 6

Répartition de la valeur des achats d'oeuvres d'art des établissements collectionneurs selon le lieu de résidence des artistes ayant créé les oeuvres, 2002-2003 et 2003-2004

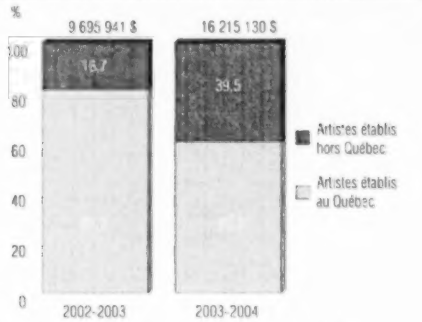

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Œuvres d'art achetées par les établissements collectionneurs, selon le lieu de résidence de l'artiste, Québec, 2003-2004

	Entreprises collectionneuses[1]		Grandes villes[2]		Politique « du 1 % »[3]		Institutions muséales[4]		Ensemble des établissements		
	n	$	n	$	n	$	n	$	n	$	%[5]
Établissements[6]	24		4		82		33		143		
Œuvres achetées	519	6 136 526	17	1 443 069	112	5 565 689	611	3 069 846	1 259	16 215 130	100,0
Œuvres créées par des artistes établis au Québec	x	x	x	x	112	5 565 689	550	874 832	1 129	9 785 445	60,3
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec	x	x	x	x	–	–	61	2 195 014	93	6 404 273	39,5
Œuvres créées par des artistes dont le lieu de résidence est inconnu	37	25 412	–	–	–	–	–	–	37	25 412	0,2
Prix moyen des œuvres achetées		11 824		84 886		49 694		5 024		12 879	
Œuvres créées par des artistes établis au Québec		x		x		49 694		1 591		8 667	
Œuvres créées par des artistes établis hors Québec		x		x		...		35 984		68 863	
Œuvres créées par des artistes dont le lieu de résidence est inconnu		687		...		...		...		687	

1. Comprend uniquement des entreprises qui possèdent une collection et qui sont reconnues pour acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des sociétés d'État.
2. Grandes villes ayant une politique d'acquisition d'œuvres d'art. Les données excluent les acquisitions faites par les institutions muséales relevant de ces villes ainsi que les acquisitions faites en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement.
3. Œuvres achetées par des organismes gouvernementaux ou publics en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (politique dite « du 1 % ») gérée par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
5. Il s'agit de la répartition de la valeur des achats (et non du nombre d'œuvres).
6. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art en 2003-2004.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

10. Œuvres ayant été créées par des artistes établis hors Québec.

Le nombre d'œuvres données aux musées augmente chaque année

Pour finir, attardons-nous aux acquisitions des institutions muséales, qui n'incluent pas que des œuvres achetées, mais aussi (et surtout) des œuvres reçues à titre de don. Notre enquête révèle qu'en 2003-2004, les œuvres reçues en dons représentent 87 % de la valeur totale des acquisitions d'œuvres d'art faites par les institutions muséales (tableau 8).

Les institutions muséales ont reçu à titre de don 5 332 œuvres d'art d'une valeur de 20,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 45 % par rapport à la valeur des dons reçus l'année précédente (figure 7). Autre bonne nouvelle pour les musées, le nombre d'œuvres d'art reçues en dons n'a cessé de croître depuis trois ans, passant de 3 325 en 2001-2002 à 4 532 en 2002-2003 et à 5 332 en 2003-2004.

Figure 7

Valeur des oeuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

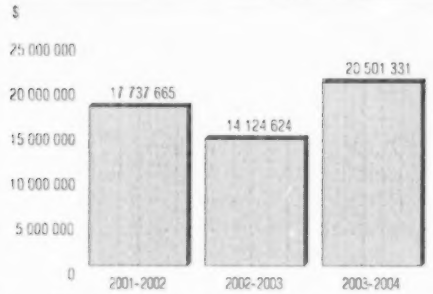

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Œuvres d'art acquises par les institutions muséales[1], Québec, 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements interrogés[3]	31			33			33		
Œuvres acquises	3885	23 146 549	100,0	5 254	16 688 120	100,0	5 943	23 571 177	100,0
Œuvres achetées	560	5 408 884	23,4	722	2 563 496	15,4	611	3 069 846	13,0
Œuvres reçues en dons	3 325	17 737 665	76,6	4 532	14 124 624	84,6	5 332	20 501 331	87,0
Valeur moyenne des œuvres acquises		5 958			3 176			3 966	
Prix moyen des œuvres achetées		9 659			3 551			5 024	
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons		5 335			3 117			3 845	

1. Comprend uniquement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des acquisitions (et non du nombre d'œuvres acquises).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Lorsqu'on additionne les œuvres reçues de donateurs et les œuvres achetées par les institutions muséales, on obtient un total de 5 943 œuvres acquises, représentant une valeur de 23,6 millions de dollars (tableau 8). Il s'agit d'une hausse de 41 % par rapport à la valeur des acquisitions de l'année précédente.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que les dons faits aux institutions muséales proviennent essentiellement du Québec. En effet, 75 % de la valeur totale des dons d'œuvres d'art est attribuable à des donateurs du Québec (comparativement à 87 % en 2002-2003 et à 91 % en 2001-2002) (figure 8). Cependant, les œuvres qui viennent de donateurs établis au Québec ont une valeur moyenne plus basse (3 089 $) que celles de donateurs établis hors Québec (14 070 $) (tableau 9).

Figure 8

Répartition de la valeur des oeuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales selon l'origine des donateurs, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

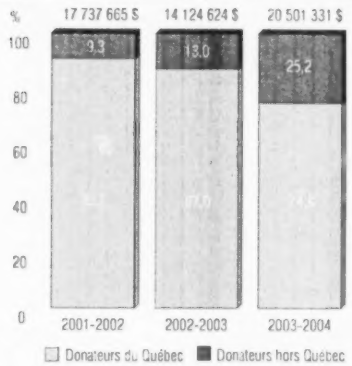

Source : Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Œuvres d'art reçues en dons par les institutions muséales[1] selon l'origine des donateurs concernés, Québec, 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	n	$	%[2]	n	$	%[2]	n	$	%[2]
Établissements interrogés[3]	31			33			33		
Œuvres reçues en dons	3 325	17 737 665	100,0	4 532	14 124 624	100,0	5 332	20 501 331	100,0
Œuvres reçues de donateurs du Québec	2 524	16 086 643	90,7	4 396	12 286 817	87,0	4 965	15 337 648	74,8
Œuvres reçues de donateurs hors Québec	801	1 651 022	9,3	136	1 837 807	13,0	367	5 163 683	25,2
Valeur moyenne des œuvres reçues en dons		5 335			3 117			3 845	
Œuvres reçues de donateurs du Québec		6 373			2 795			3 089	
Œuvres reçues de donateurs hors Québec		2 061			13 513			14 070	

1. Comprend un quement des institutions susceptibles d'acquérir des œuvres d'art sur une base régulière. Inclut des artothèques.
2. Il s'agit de la répartition de la valeur des dons (et non du nombre d'œuvres reçues en dons).
3. Notons que certains des établissements interrogés lors de l'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* peuvent n'avoir acquis aucune œuvre d'art au cours d'une année donnée.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec*.

Merci aux établissements participants

L'*Enquête statistique sur les acquisitions d'œuvres d'art au Québec* ne serait pas réalisable sans la collaboration des établissements sollicités à titre de répondants. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec les en remercie chaleureusement. Grâce à cette collaboration, il existe désormais des statistiques récurrentes permettant de mieux connaître le marché de l'art au Québec.

statistiquesenbref

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec Christine Routhier (418) 691-2414, poste 3053 ou christine.routhier@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone (418) 691-2414
Télécopieur (418) 643-4129

ISSN 1708-9182 (version imprimée)
ISSN 1715-6440 (en ligne)

© Gouvernement du Québec

Institut de la statistique Québec